

Bref Historique du Diocèse de France de l'Église Apostolique Arménienne

On peut faire remonter la première organisation officielle de l'Église Apostolique Arménienne en Europe, à la nomination en 1898 par S.S. Meguerditch 1er (Khrimian Haïrig, Catholikos de 1892 à 1907), de Mgr Kévork UTUDJIAN (1851-1919) comme Prélat d'Europe, avec un siège établi à Manchester, centre d'une importante communauté arménienne qui avait une église construite et consacrée depuis 1871 sous l'impulsion du R. Père Garabèd Chahnazarian venu de Paris.

Le 20 février 1925, le Catholikos de Tous les Arméniens, KEVORK V Souréniants "l'affligé" (Catholikos de 1911 à 1930), confirma par la Bulle pontificale N°79, la nomination de Mgr Krikoris BALAKIAN, au poste de Délégué Apostolique des arméniens d'Europe et représentant du Saint Siège d'Etchmiadzine avec pour mission, l'organisation des différentes communautés arméniennes éparpillées sur ce vaste continent depuis la fin de la première guerre mondiale.

A la fin de l'année 1926, une assemblée générale de délégués venus de onze régions différentes à l'exception de Manchester qui craignait de voir perdre sa primauté, se réunit à Paris pour préparer un cadre commun d'organisation. Un statut général fut voté, un Conseil Central fut formé mais cet ensemble resta sans réelle suite pratique du fait de conflits de personnes et d'intérêts qui amenèrent Mgr Krikoris BALAKIAN à se retirer à Asnières (92) puis à Marseille. Toutefois, à la suite de nombreux allers et retours de personnalités civiles et religieuses à Etchmiadzine, S. S. KHORÈNE 1er Mouratpéguian, martyr, (Catholikos de 1932 à 1938) promulgua le 30 mai 1936, le Diocèse du midi de la France avec la Bulle Pontificale N°725 et le 10 juin suivant, nomma Mgr Karékine KHATCHADOURIAN, Délégué Apostolique de ce Diocèse. De nombreuses difficultés aggravées par la seconde guerre mondiale firent tomber cette appellation de Diocèse en désuétude.

Le 14 novembre 1927 fut constituée "l'Association Cultuelle de l'Église Apostolique Arménienne de Paris et de la Région Parisienne" pour gérer et administrer les services et les biens de l'Église, conformément aux lois de la République Française du 1/7/1901 sur les Associations et celles de 9/12/1905 concernant les Associations Cultuelles. Ces statuts qui regroupèrent peu à peu les Paroisses de Paris, Alfortville, Arnouville et Issy les Moulineaux (Chaville gardant des statuts séparés) furent révisés en 1932, en 1954, le 19 septembre 1984 et le 9 avril 1997. Il faut noter que le 26 janvier 1954, un appel de Mgr Sérovpé MANOUKIAN (1908-1984 - T. R. Père à l'époque) Prélat de Paris, fut publié dans la Presse arménienne de France pour demander leur avis à tous les fidèles sur les projets de révision des Statuts qui furent publiés en totalité à partir du 31 mars 1954.

Toutes les autres Paroisses de France avaient créé de même, une par une, leur propre association cultuelle sous une forme ou une autre.

Le 5 juillet 1984, S.S. VAZKÈN 1er Baldjian (Catholikos de 1955 à 1994) confirma par la Bulle Pontificale N°1271, l'élection faite le 9 mai 1984 de Mgr Kude NACACHIAN comme Prélat de Paris, en précisant que celle-ci était faite *à titre provisoire, sous réserve que dans l'année suivante* soient mis en place des Statuts Diocésains pour la France avec les régions de Lyon et de Marseille et soit constitué un Conseil Diocésain national chargé d'élire le Primat du Diocèse de France. La Délégation apostolique ne concernant plus que l'Europe occidentale à la fin des années soixante-dix, contrairement à tout ce qui a été toujours prétendu par Mgr Kude.

Les avant-projets de Statuts Diocésains datés des 17/1/1985, 4/11/1987 et 1/2/1988 restèrent peu connus et sans suite. Une assemblée générale de représentants des Paroisses de France tenue à Paris le 7 février 1997 sous la présidence de S. S. KARÉKINE 1er (Catholicos de 1995 à 1999) n'eut pas plus de succès.

Pendant cette même période, S. S. KARÉKINE 1er, reprenant le voeu de S.S. Vaskèn 1er, fit mettre au point et publier le 26 février 1999, un projet de Statuts Canoniques de l'Église Apostolique Arménienne du Saint Siège d'Etchmiadzine, établi par une commission présidée par Mgr Vatché Hovsépian Primat des USA-Ouest, statuts toujours "à l'étude" d'approbation.

Sous l'impulsion de S.S. KARÉKINE II, une nouvelle étude de Statuts Diocésains placée sous la présidence opérationnelle de Mgr Norvan ZAKARIAN, évêque de Lyon et secrétariat de Kégham Torossian, fut lancée du 3 novembre 2003 au 31 mars 2004, laquelle aboutit à des Statuts approuvés par le Conseil Spirituel Suprême du Saint Siège d'Etchmiadzine en septembre 2005, acceptés et signés dans le mois suivant par toutes les 18 Associations Culturelles de l'Église Apostoliques Arménienne de France avec des réserves émises par la Paroisse de Nice.

Sur instructions formelles, par lettre datée du 20 novembre 2005, S.S. Karékine II, Catholicos de Tous les Arméniens, demanda qu'il soit procédé à l'élection de Délégués Diocésains par les Paroisses jusqu'à la date limite du 31 mars 2006, sur la base des Statuts pré-existant qui donnait une répartition de Délégués Diocésains par Région (Paris-Lyon-Paca) pour un mandat de 4 ans et de mettre leurs Statuts en conformité avec les Statuts Diocésains, c'est à dire de se constituer en nouvelles Paroisses autonomes de plein exercice.

Toutes le firent plus ou moins rapidement à l'exception de Nice.

Devant l'inertie manifeste du Prélat en place, encore Délégué Apostolique au moment, 17 associations sur 18 (c'est à dire toutes sauf Paris) nommèrent, au 10 juillet 2006, trois Délégués (R.G. Tcherpachian, J. Panossian et K. Torossian) pour procéder à la Déclaration de constitution de l'Association Diocèse à la Préfecture de Police de Paris et à l'enregistrement de ses Statuts, ce qui fut fait le 19 juillet 2006 et publié au Journal Officiel de la République Française le 26 août 2006 sous le N° 1151.

Le dimanche 10 décembre 2006 enfin, S.S. KARÉKINE II proclama officiellement à Paris, le Diocèse de France de l'Église Apostolique Arménienne avec la lecture de sa Bulle N° 373, datée du 26/10/06, relue à Marseille le 17/12 et à Lyon le 24/12/06. Par ce même texte, Mgr Kude NACACHIAN fut nommé Locum Tenens du Diocèse de France, Diocèse devenant indépendant de la Délégation Apostolique de l'Europe Occidentale.

La Première réunion de l'Assemblée des Délégués Diocésains se tint à Paris le 17 février 2007, date à laquelle elle procéda à l'élection de son Bureau composé de : Président, -Roger-Garbis TCHERPACHIAN (de Paris), Vice-Président, -Garabed SAYABALIAN (de Marseille), Secrétaires, -Henri SIRANYAN (de Valence) et -Édouard MARDIROSSIAN (de Décines), ainsi que des onze membres de son Conseil Diocésain.

La première réunion du Conseil Diocésain se tint le samedi suivant 24 février 2007 à Marseille avec l'élection de son Bureau composé de : Président, -Krikor PAPAZIAN (Chaville), Vice-Président, -Robert AZILAZIAN (Marseille), Secrétaires, -Jacques PANOSSIAN (Chaville) et -le R. Père Krikor KHATCHATRYAN (Chaville), Trésorier, -Kégham TOROSSIAN (Paris), Trésorier-adjoint, -Sourèn PANOSSIAN (Lyon).

Le Conseil Diocésain prépara aussitôt, l'élection du Primat du Diocèse et écrivit à tous les religieux de France susceptibles, d'après les Statuts, d'être candidat (être prêtre régulier (célibataire) et âgé de plus de 35 ans). Conformément aux Statuts, un vote du Conseil Diocésain retint trois candidats dont les noms furent validés et approuvés par S.S. KARÉKINE II : Mgr

Narek CHAKARIAN (Nice), Mgr Norvan ZAKARIAN (Lyon), le R. Père Komitas HOVNANYAN (Marseille). (Il faut noter que Mgr Kude NACACHIAN ne présenta pas sa candidature). L'Assemblée des Délégués Diocésains convoquée pour une deuxième réunion, élira par 45 voix sur 53 présents, le 22 juin 2007 à Paris, Mgr Norvan ZAKARIAN, Primat du Diocèse. Fait exceptionnel, cette élection sera validée par écrit dès le lendemain, 23 juin 2007, par S.S. KARÉKINE II qui l'élèvera ensuite à la dignité archiépiscopale à Etchmiadzine le 26 août 2007.

Une troisième réunion de l'Assemblée des Délégués Diocésains se tint à Marseille, le 17 décembre 2007 pour voter les Budgets 2007-2008 et nommer les différentes commissions. Une quatrième s'est tenue à Valence le 17 mai 2008 et a approuvé les comptes 2007 ainsi que les perspectives d'achat d'une église catholique à Grenoble ce qui fut fait le 20 novembre 2008 grâce au mécénat des frères Bahadourian de Lyon, des fidèles et un apport de 100.000 US dollars du Diocèse (100.000 dollars reçus au titre des dédommagements AXA de 1915).

Les assemblées suivantes se tinrent à Nice, le 16 mai 2009 et à Lyon le 8 mai 2010 pour la première mandature.

La mise en place des différents organes de fonctionnement du Diocèse se fit avec de grandes difficultés dues en particulier au Prélat de Paris sortant, qui bien que n'ayant plus aucune fonction en France depuis le 22 juin 2007, ne libéra les bureaux de la Primatie que le 21 janvier 2008 tout en conservant un bureau au rez-de-chaussée jusqu'au 13 mai 2009. La transmission des dossiers très probablement incomplets, fut très difficile sans compter les nombreuses séquelles d'affaires ténébreuses laissées en cours (legs Hatchikoff, faux bail de l'école St Mesrob d'Alfortville, non mise en conformité des Statuts parisiens, etc..).

Du 24/2/2007 à décembre 2010, le Conseil diocésain de cette première mandature s'est réuni régulièrement tous les mois, (34 fois au total) alternativement à Paris, Lyon et Marseille et a organisé un dossier et une conférence de presse le 12 juin 2008 avec tous les médias arméniens qui en ont rendu compte dans leurs éditions du moment. Deux projets successifs de plaquette explicative du Diocèse (2008 et 2009) ne furent pas retenus par le Primat. Des réunions Conseil Diocésains-Paroisses à Paris, Lyon et Marseille permirent des rapprochements et des concertations puis tentèrent de créer des commissions diocésaines qui malheureusement ne se concrétisèrent pas.

Le 2 septembre 2008, Mgr NORVAN créa l'APCAF, Association pour la Promotion de la Culture Arménienne en France avec Roger-Garbis TCHERPACHIAN, Président de l'ADD et Krikor PAPAIZIAN, Président du Conseil Diocésain, APCAF dont le premier but fut la construction d'un nouvel établissement scolaire arménien (Maternelle à Collège) à Alfortville.

Les statuts diocésains n'ayant pas prévu de sources de financement, un budget fut établi sur la base de cotisations annuelles des Paroisses et de dons qui permirent de garder un équilibre financier jusqu'à fin de mandat.

La fin de cette première mandature fut marquée par l'éclatement en novembre 2009, du problème de la Paroisse de Nice qui refusa de mettre ses Statuts en conformité avec les Statuts promulgués le 10 décembre 2006 et demanda le rappel de son prêtre Paroissial, le Père Vatché Ayrapétyan à la suite de troubles locaux relativement graves et interventions de la Police. De sérieux malentendus, les demandes de démission du Conseil Paroissial et du Prêtre, des refus de dialogues, des reports d'élections, des ingérences extérieures, des dissensions s'ensuivirent qui aboutirent à des courriers peu amènes échangés sur la place publique.

Pour la deuxième mandature, de nouveaux délégués diocésains furent élus pour quatre ans avec effet au quatrième trimestre 2010 avec l'élection d'un Bureau composé de : Président, - Ara -Jacques DEYIRMENDJIAN (Paris), Vice-Président, -Garabed SAYABALIAN (de Marseille),

Secrétaires, -Ani OSEPYAN (de La Ciotat) et -Édouard MARDIROSSIAN (de Décines), ainsi que des onze membres de son Conseil Diocésain. Président, - Patrice DJOLOLIAN (Paris), Vice-Président, -Robert AZILAZIAN (Marseille), Secrétaires, -Gilbert DERDERIAN (Marseille) et -le Père Dirayr KELEDJIAN (Alfortville), Trésorier, -Tamara KOTCHARIAN (Paris), Trésorier-adjoint, -Dr Kévork APKARIAN (Arnouville).

Ce deuxième Conseil Diocésain hérita de la lourde charge du problème de Nice qui se poursuivirent avec des procès perdus par la Paroisse de Nice et finalement son retrait d'agrément du Saint Siège d'Etchmiadzine ce qui amena la création en 2012, d'une nouvelle Paroisse dénommée "Paroisse de l'Église Apostolique Arménienne des Alpes Maritimes, du Var et de Monaco" logée dans la Chapelle Saint Philippe-Néri de Nice prêtée par l'évêché catholique, l'ex-Paroisse se maintenant dans l'église Ste Marie du 281 Boulevard de la Madeleine. Le Père Vatché Ayrapétyan fut déplacé et nommé à la création de la nouvelle Paroisse de Strasbourg créée à cette occasion. Les frais engagés dans toutes ces actions et procédures et les encours de fonctionnement aggravèrent lourdement la situation financière du Diocèse qui ne put tenir que grâce à des apports de la Paroisse de Paris.

En butte à toutes ces difficultés inextricables et sérieux malentendus, Mgr Norvan ZAKARIAN, ne se sentant plus soutenu dans ses actions, préféra présenter sa démission à S.S. Karékine II le 1er juillet 2013 avec effet au 1er novembre suivant. Il ne voulut pas revenir sur sa décision ce qui amena le Conseil Diocésain à élire Locum-Tenens, le R. Père Mesrop Parsamian le 16 octobre 2013 avec effet au 1er novembre.

Le processus d'organisation de l'élection du nouveau Primat fut alors lancé par le Conseil Diocésain qui retint trois candidats qui reçurent l'agrément du Catholicos pour une élection qui devait se dérouler le 15 février 2014. Mgr Vickèn AYKAZIAN, le R. Père Zadik AVEDIKIAN, le R. Père Krikor KHATCHDRIAN. Malheureusement, à la suite du désistement tardif de Mgr Vickèn AYKAZIAN, cette élection fut annulée et le processus fut relancé, trois candidats reçurent l'agrément du Catholicos : Mgr Vahan HOVHANESSIAN, le R. Père Zadik AVEDIKIAN, le R. Père Krikor KHATCHDRIAN pour aboutir au 1er novembre 2014, à l'élection du nouveau Primat, Mgr Vahan HOVHANESSIAN qui était jusqu'alors Primat de Grande Bretagne et d'Irlande qui fut officiellement intrônisé à Paris le mardi 2 décembre et célébra sa première Messe le dimanche 7 décembre 2014. Il a depuis, commencé à publier un bulletin d'information électronique.

Les Assemblées Générales des Délégués Diocésains se tinrent à Marseille le 11 décembre 2010, à Arnouville-les-Gonesse le 1er octobre 2011, à Issy les Moulineaux le 17 novembre 2012 à Lyon le 1er juin 2013 et à Paris le 16 novembre 2013 et le 1er novembre 2014 pour l'élection du nouveau Primat.

Pour la troisième mandature en charge à partir de décembre 2014, le Bureau fut composé de : Président, -Ara -Jacques DEYIRMENDJIAN (Paris), Vice-Président, -Haygaz GORDEBAK-DERTADIAN (Issy les Mx), Secrétaires, -Ani OSEPYAN (de La Ciotat) et -Édouard MARDIROSSIAN (de Décines), ainsi que des onze membres de son Conseil Diocésain. Président, - Patrice DJOLOLIAN (Paris), Vice-Président, -Robert AZILAZIAN (Marseille), Secrétaires, -Sourèn PANOSSIAN (Lyon) et -le Père Sahag GHARIBIAN (St Etienne), Trésorier, - Arménak KOUZOUYAN (Issy-les Mx), Trésorier-adjoint, -Haroutioun TOPCYAN (Issy-les Mx).